

3 C GRAFIK

**SOCIETES PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 15.000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 147, RUE ANATOLE FRANCE
93700 DRANCY
R.C.S. 449 308 410 BOBIGNY
« LA SOCIETE »**

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 MAI 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX,
Le 27 mai,

Les associés de la Société « 3CGRAFIK », société par actions simplifiée au capital de 15.000 euros divisé en 375 actions de 40 € chacune, se sont réunis en Assemblée générale ordinaire sur convocation faite par le Président.

Elle est présidée par Monsieur Alain HANTISSE, en sa qualité de Président de la société.

Le Président constate que sont présents :

- | | |
|-------------------------------------|-------------|
| • Madame Bénédicte BARDET possédant | 1 action |
| • Monsieur Alain HANTISSE possédant | 374 actions |

Total des actions composant le capital social 375 actions

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- 1° Présentation du rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- 2° Présentation et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- 3° Affectation du résultat ;

AH BB

4° Quitus au Président ;

5° Présentation du rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;

6° Pouvoirs.

Il dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- un exemplaire des statuts et le registre des procès-verbaux d'assemblées générales ;
- une copie de la lettre de convocation adressée aux associés ;
- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- le rapport présenté par le Président ;
- le texte des résolutions soumises au vote des associés.

Puis, le Président présente son rapport de gestion et donne lecture du texte des résolutions soumises au vote des associés.

Au terme de ces lectures, la discussion est déclarée ouverte.

Quelques observations portant sur la marche de l'entreprise et l'évolution actuelle des affaires sociales sont alors échangées entre les membres de l'assemblée. Puis, personne ne demandant plus la parole, il est d'un commun accord procédé au vote des résolutions présentées par le Président qui sont successivement mises aux voix.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion présenté par le Président sur les comptes annuels, décide d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que l'ensemble des opérations traduites par ces comptes et résumées dans ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale constate que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 font apparaître une perte nette comptable de 2 369 euros, qu'elle décide d'affecter sur le compte « Report à nouveau ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale prend acte de ce que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Un dividende de 14 286 € aux termes d'une décision du 12 décembre 2025.
- un dividende de 12 500 € aux termes d'une décision du 27 décembre 2024 ;
- un dividende de 12 143 € aux termes d'une décision du 26 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale donne quitus à Monsieur Alain HANTISSE de sa gestion et de l'exécution de son mandat de Président de la société au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

AH BB

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, statuant conformément aux dispositions de l'article L 227-10 du Code de Commerce, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées audit article, constate que ce rapport ne fait mention d'aucune convention devant être soumise à son approbation en vertu de ces dispositions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 15 h 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par tous les membres de l'assemblée.

Alain HANTISSE

A stylized, handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Bénédicte BARDET

A handwritten signature in blue ink, featuring a large, stylized 'B' and a long, sweeping horizontal stroke.

certifié conforme à l'original

CBA EXPERTS

SAS 3C GRAFIK

Page :

8

Bilan Actif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025			31/12/2024
Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
</			

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

360

(2) dont créances à plus d'un an

Voir l'attestation de l'Expert Comptable

Bilan Passif

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	15 000	15 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	1 500	1 500
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	99 418	
	Report à nouveau		105 063
	Résultat de l'exercice	(2 369)	8 641
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	113 549	130 204
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	206	218
	Emprunts et dettes financières divers (2)	123	123
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 120	1 231
	Dettes fiscales et sociales	2 026	2 217
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	4 286	3 750
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	7 762	7 539
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	121 311	137 743
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(2 369,39)	8 640,60
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		7 762	7 539
(2) Dont emprunts participatifs			

certifié conforme à l'original

CBA EXPERTS

SAS 3C GRAFIK

Page : 10

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	34 622		34 622	69 394
	Montant net du chiffre d'affaires	34 622		34 622	69 394
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				3 229
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			2	1
Total des produits d'exploitation				34 625	72 624
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes (1)			33 336	54 642
	Impôts, taxes et versements assimilés			846	823
	Salaires				
	Cotisations sociales				
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 566	2 833
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 917	
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			32	3 239
Total des charges d'exploitation				37 697	61 537
RESULTAT D'EXPLOITATION				(3 072)	11 086

(1) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Voir l'attestation de l'Expert Comptable

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

RESULTAT D'EXPLOITATION		(3 072)	11 086
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	900	805
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers		900	805
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)		
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		900	805
RESULTAT COURANT avant impôts		(2 172)	11 892
	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		204
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(204)
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		197	3 047
Total des produits		35 525	73 429
Total des charges		37 894	64 788
RESULTAT DE L'EXERCICE		(2 369)	8 641
(2) dont produits concernant les entités liées			
(3) dont intérêts concernant les entités liées			